

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N°
2274)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD1765

présenté par
Mme Kerbarh, rapporteure

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« soumis à »

les mots :

« relevant de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.